

Procès-verbal de l'A.G. du jeudi 30 juin 2022

Présents : abbé Vincent Roos, Max de Font-Réaulx, Yannick Le Moigne, Marion Freire dos Santos, Alicia Jossi-Zamora

Excusés : Abbé José Fernandez, Jean-François Nicod, Martin Heinzmann

Invités : Philippe Becquart, Abbé Marc Donzé, Luc Ruedin s.j

1 Ouverture de la séance

M. le Curé Vincent Roos ouvre la séance par la lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Galates 5,1.13-18

2 Approbation du PV de l'assemblée générale de 2021

Après une brève introduction du président le P.V. est approuvé à l'unanimité.

3 Rapport de la pastorale

Résumé de l'activité pastorale de l'année et en particulier de la fête patronale.

Annonce par Nadine Le Moigne de la fin du projet dont le but a été atteint et demande de l'accord de l'assemblée pour affecter le solde du compte (~ CHF 23 000.-) à l'Organisation catholique pour le développement et la solidarité de Caritas au Burkina Faso afin de venir en aide aux enfants déplacés à cause du terrorisme islamique sévissant dans le nord du pays. L'assemblée donne son aval à une large majorité sauf 3 voix.

Intervention de Dario Alasia pour le groupe Musique au Sacré-Cœur. Il nous explique les difficiles conditions vécues par les musiciens, et en particulier les chœurs, liées à la pandémie. Malgré cela, ils ont réussi à organiser des concerts avec des jeunes musiciens pour être diffusés en streaming. Le chœur Philophonia fête cette année ses 15 ans d'existence. Il remercie la paroisse du soutien qu'elle lui accorde. Le groupe Musique au Sacré-Cœur est à la recherche de bénévoles pour renforcer leur équipe en charge de l'organisation.

4 Rapport de gestion

La démission de 4 membres du conseil de paroisse, suivies par la démission de la fiduciaire Favre-Perraud, a été l'occasion de procéder à des changements dans les processus de la gestion de notre paroisse, dans le but d'améliorer la gestion et de dégager davantage de moyens pour la pastorale et la solidarité qui sont les deux principales missions de l'église. Il est donc fait appel à des nouvelles candidatures de conseillers ayant des compétences financières et en communication.

▶ 3 - RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL DE PAROISSE

8

Ont quitté le Conseil fin 2021 et début 2022

Après de longues années de participation : Jean Francois Calenca - Christina Pedutto – Philippe Hausammann - Samuel Fortis

Composition actuelle du Conseil

Curé	Vincent Roos
Président	Max de Font-Réaulx
Vice Président	Jean-Francois Nicod
Trésorier	Yannick Le Moigne
Pastorale	Alicia Zamora
Solidarité	Mario do Santos
RH et finance	Pierre Guillemain (membre coopté à valider)
Juridique	(à pourvoir)
Finance compta	(à pourvoir)
Communication	(à pourvoir)



Secrétaire du Conseil

Mariella Heinzmann

AG'22

Les nouvelles orientations du conseil ont été présentées à l'assemblée

▶ 3 - RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL DE PAROISSE

9

Orientations du Conseil

- Être au service de la mission en optimisant la gestion de l'association et de ses biens et **dégager des moyens supplémentaires pour la pastorale et la solidarité**, tout en préservant une bonne gestion de l'actif immobilier.
- Généraliser le principe des appels d'offres pour toute prestation.
- Rapatrier à la Paroisse les archives
- **Moderniser la gestion** (K drive et archives numériques – boîtes mails au nom de la paroisse pour tous les membres du Conseil – reporting comptable automatisés en temps réel – mise en place du e-banking - simplification des process)



AG'22

Le principe des appels d'offres que la paroisse généralise maintenant pour tous les sujets significatifs a été présenté :

- Appel à 4 prestataires au minimum dont un gros opérateur – deux moyens et un plus petit.
- Définition par le conseil de nos attentes dans un cahier des charges.
- Réception des offres et oral avec au minimum « finalistes » pour préciser les process et les offres et négocier le prix final.
- Choix du mieux disant sur des critères objectifs (prix – organisation – qualité des outils à disposition de la paroisse)

Cette méthode a été appliquée pour deux prestataires importants à la suite de la démission de la Fiduciaire Favre Perraud

Après analyse de 5 fiduciaires ayant répondu à notre appel d'offre, le choix s'est porté sur la société FIDINTER. Cela devrait nous permettre de substantielles économies en frais de gestion. (50% en rythme de croisière)

Après analyse de 4 régies, c'est la gérance Bernard Nicod SA qui a été choisie, car ayant fait la proposition la plus favorable à notre paroisse. En particulier la gratuité de la gestion des bâtiment 1-3, un taux de gestion ramené à 4% - pas d'honoraires complémentaires sur les travaux tout venants, et une organisation horizontale dans une agence à taille humaine qui permettra des relations personnalisées tant avec les locataires qu'avec le conseil de paroisse

Ces divers changements provoquent une inquiétude, voire du mécontentement, chez certains participants à l'assemblée qui l'expriment vivement.

Il a été répondu point par point aux différentes questions posées par l'assemblée.

Le président précise que ces changements vont demander à la paroisse et au conseil un travail de mise en place important dont on pourra voir les premiers résultats lors de l'assemblée que le Conseil souhaite réunir **en novembre 2022** afin de voter le budget de l'année 2023. Il est en effet apparu préférable de voter le budget d'un exercice à la fin de l'exercice précédent et non pas en juin de l'année concernée comme 2022 ou en septembre comme ce fut le cas en 2021.

4 Rapport sur les immeubles

En l'absence de Jean-François Nicod, Yannick Le Moigne nous en fait la présentation :

Les travaux à l'immeuble de Mon-Gré ont rencontré de nombreuses difficultés dues au choix qui a été fait de maintenir les locataires en place. Quant aux travaux de la cure, les mauvaises surprises sont principalement dues à la vétusté du bâtiment.

Néanmoins il semble que l'on voie la fin du tunnel et que les travaux devraient être réceptionnés début 2023. Il reste cependant une crainte de majoration de couts liés à l'inflation actuelle des matériaux de construction.

5 Fond de solidarité

Mario Freire nous présente le rapport en expliquant la répartition des dons avec les différents critères qui régissent les choix. Nous privilégions en particulier les petites associations peu gourmandes en frais de fonctionnement. Notre tendance est maintenant à limiter le nombre de bénéficiaires afin de pouvoir augmenter les sommes qui leurs sont destinées.

6 Espace Maurice Zundel

Présentation par Max de Font-Réaulx de l'état actuel de ce beau projet qui représente un important investissement pour notre paroisse. Nous sommes attentifs à sa pérennité et à la présence de la pensée de Maurice Zundel.

L'animation pastoral d'un tel centre dépasse les possibilités d'engagement de notre paroisse, c'est pourquoi elle est confiée au vicariat en la personne de M. Philippe Becquart, responsable de la formation des adultes et à père Luc Ruedin mandaté par le Vicariat. En remerciant la paroisse pour la création de ce bel outil d'évangélisation au centre de la ville, Ils nous proposent une séance d'information afin de mieux faire comprendre aux paroissiens les différents pôles de ce centre : accueil, pastoral, social, culturel.

Ce centre veut répondre aux objectifs suivants qui se trouvent dans la charte que les différents partenaires vont signer.

► PROJET ESPACE MAURICE ZUNDEL – LA CHARTE

19

L'Espace Maurice Zundel

Projet pastoral mené par le vicariat (Philippe Becquart) - et Luc Ruedin (responsable du centre) avec une équipe d'agents pastoraux)

« Est une « **église-passage** » (ou église de ville ou église urbaine), sans acception de personne.

Offre des **célébrations** (Eucharistie, liturgie des heures, etc.), des espaces de méditation, des **possibilités de rencontre d'accompagnement personnel, des conférences** et des **formations**, des rencontres œcuméniques et interreligieuses, des moments et des expositions culturels.

Est un lieu de **rencontre** et d'**étude** autour de la personne et de la pensée **de Maurice Zundel**.

Est un lieu de **dialogue entre l'Évangile et la culture d'aujourd'hui**.

Est un lieu avec une dimension **d'accueil social**, pour contribuer au vivre ensemble et à la **fraternité humaine**. »



AG'22

7 Rapport des finances

Présentation du trésorier Yannick Le Moigne.

Les comptes 2021 ont été établis par la Fiduciaire Perraud

Synthèse :

- Un passif en forte augmentation compte tenu des travaux réalisés et de la souscription d'hypothèques importantes pour les financer. Ce processus continuera en 2022, car le montant du crédit hypothécaire n'a encore été consommé que partiellement. La situation d'endettement va donc s'aggraver sensiblement en 2022.

EXERCICE 2020	PASSIF	EXERCICE 2021
12 372 258,90	hypothèques et compte de construction	18 313 860,40

- Des liquidités importantes au 31 décembre 2021 venant des provisions réalisées au cours des exercices passés pour financer les travaux par nos fonds propres. Mais déjà largement utilisée en 2022 pour payer les dits travaux.
- Des charges maîtrisées de et un excédent d'exploitation de 82'712.54 CHF conforme aux attentes.



AG'22

Les comptes détaillés ont été présentés à l'assemblée et sont consultables au secrétariat de la Paroisse.

Il a été précisé que les comptes de 2021 présentés par la fiduciaire Perraud et agréé par les réviseurs, maintiennent en revenus les loyers théoriques de Grancy des appartements vacants pour cause de travaux. En effet le précédent conseil avait opté pour l'intégration de ce manque à gagner dans les couts de construction et de rénovation. Ils sont donc financés par les hypothèques souscrites à l'occasion desdits travaux.

Le conseil a partagé avec l'assemblée ses réflexions sur ces comptes

▶ 4 - RAPPORT FINANCIER – 2021 - RÉFLEXIONS

- Notre endettement a beaucoup augmenté et augmentera encore avec la fin des travaux en 2022 / 2023
- **Nous commencerons le processus de désendettement** dès 2023
- **Nous augmenterons les capacités de la Pastorale et de la Solidarité** qui constitue la raison d'être de notre association
- L'amortissement de l'investissement de Mon -Gré sera comptabilisé dans les charges pastorales car c'est bien de cela qu'il s'agit.
- Nous attendons **des économies significatives** dans la mise en place de nouvelles procédures de gestion.



AG'22

L'excédent de produits sera partagé à concurrence de CHF 80 000 CHF selon le vote de l'assemblée selon la répartition suivante :

- 40 000.- pour l'amortissement de la dette.
- 20 000.- pour à la mission
- 20 000.- pour la solidarité

Le solde affecté au capital de l'organisation.

8 Vérifications des comptes

Jean Marescot nous présente le rapport de vérification et propose leur acceptation.

9 Votes et décharges

L'assemblée donne décharge aux vérificateurs.

Elle approuve les comptes 2021, donne décharge au conseil de paroisse et approuve le budget 2022.

10 Elections

A l'unanimité moins 3 voix, Pierre Guillemain est élu nouveau membre du conseil de paroisse. Spécialiste des finances, chargé de cours à HEC, il nous sera très utile dans la gestion paroissiale.

Suite à la démission des deux vérificateurs des comptes ainsi que de la suppléante, nous procédons à l'élection de 4 candidats présentés. Selon le décompte des votes :

- Aliette Politi : 24 votes pour le poste de titulaire et 21 votes pour suppléant.
- Rebecca Chung : 23 votes pour le poste de titulaire et 16 votes pour suppléant.
- Veronica Basabe : 5 votes pour le poste de titulaire et 35 votes pour suppléant.
- Xavier Williams : 31 votes pour le poste de titulaire et 9 votes pour suppléant.

Sont donc élus Titulaires : Madame Aliette Politi et Xavier Williams

Sont élus Suppléants : Madame Rebecca Chung et Madame Veronica BASABE

Notre curé, Vincent Roos, clôt l'assemblée en remerciant tous les participants et nous invite à partager le verre de l'amitié.

Le procès-verbal de l'assemblée est consultable au secrétariat

Une synthèse sera publiée dans l'Essentiel